



Actualité 14 juin 2022

9^e Congrès de l'Association des cours constitutionnelles francophones à Dakar

Monsieur Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, et Madame Corinne Luquiens, membre du Conseil constitutionnel, ont participé au 9^e Congrès triennal de l'Association des cours constitutionnelles francophones (ACCF) qui s'est tenu à Dakar au Sénégal du 31 mai au 2 juin 2022.

Cet évènement, organisé avec le soutien du Conseil constitutionnel du Sénégal, a réuni 34 institutions membres de l'ACCF, dont 16 présidents de cours constitutionnelles. Le « juge constitutionnel et les droits de l'homme » étaient au cœur des travaux qui ont été inaugurés par le président de la République du Sénégal, Monsieur Macky Sall.

Des échanges nourris entre les cours présentes ont porté sur trois thématiques :

- Les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie ;
- Les méthodes et les techniques juridictionnelles de protection des droits de l'homme ;
- Les droits de l'homme en contexte : les droits de l'homme et les circonstances exceptionnelles.

Le président Laurent Fabius est intervenu, lors de la première table ronde de ces travaux, rappelant que « *les cours constitutionnelles ont un rôle important à jouer, en ce qu'elles sont les gardiennes de la stabilité démocratique, du respect de l'État de droit et de la pérennité des droits fondamentaux et sur l'interdépendance de ces trois termes qui sont liés entre eux* ».

Lors de ce congrès, le Juge en chef du Canada Monsieur Richard Wagner a transmis la présidence de l'association au président du Conseil constitutionnel du Sénégal, Monsieur Papa Oumar Sakho.